



RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00154

Numéro SIREN : 539 868 422

Nom ou dénomination : SJ-3P

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt 2423

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffe.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

SJ-3P

quartier Saint-Simon et faoux laous
83440 Tourrettes

V/REF :

N/REF : 2012 B 154 / 2017-B-2423

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DRAGUIGNAN certifie qu'il a reçu le 04/07/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 22/06/2017

Concernant la société

SJ-3P

Société à responsabilité limitée à associé unique
quartier Saint-Simon et faoux laous
83440 Tourrettes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2423 le 04/07/2017

R.C.S. DRAGUIGNAN 539 868 422 (2012 B 154)

Fait à DRAGUIGNAN le 04/07/2017,
LE GREFFIER



SARL SJ-3P
SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE AU
CAPITAL DE €30 000
SIEGE SOCIAL: Quartier Saint Simon et Faoux Lâous
83440 TOURRETTES
RCS : DRAGUIGNAN 539 868 422

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE**
04 JUIN 2017
83300 DRAGUIGNAN
Déposé au greffe le 04/06/2017

ap 23

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mil dix sept
Le 22 juin
A 19 heures,

Le soussigné Monsieur PUPPO Anthony, associé unique et gérant de la société SJ-3P, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 30 000 EUROS,

1) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31/12/2016, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 6 523,78 Euros et décide de l'affecter comme suit :

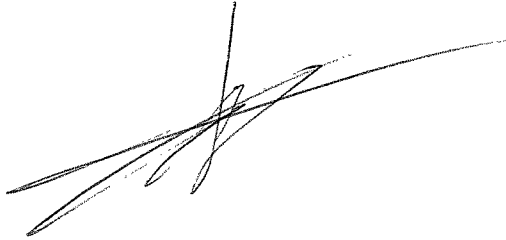
- 6 523,78 euros au compte « report à nouveau »

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux exercices précédents.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

SIGNATURE

Monsieur PUPPO Anthony

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'PUPPO Anthony'.

SARL SJ-3P
SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE AU
CAPITAL DE €30 000
SIEGE SOCIAL: Quartier Saint Simon et Faoux Laous
83440 TOURRETTES
RCS : DRAGUIGNAN 539 868 422

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22/06/2017 AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

L'associé unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 6 523,78 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- 6 523,78 euros au compte « report à nouveau ».

Signature de la gérante précédée de la mention manuscrite
"certifiée conforme"

certifiée conforme





IMPOT SUR LES SOCIETES

31122016

x

SARL SJ-3P

QU. ST SIMON ET FAUX LAOUS

SIRET 5 3 9 8 6 8 4 2 2 0 0 1 2

83440 TOURRETTES

resse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Activités exercées

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 0 15% 0 Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotés Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère,

territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

on

Nom et adresse du conseil:

SECOR AZUR
1289 Avenue Rhin et Danube

06140 VENCE

Tél: 04.93.58.89.13

Tél:

Identité du déclarant:

Date: 03/05/2017 Lieu: TOURRETTES

Qualité et nom du signataire: GEANT POPPO

Tél:

Signature

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				5 indemnités forfaitaires.	6 Remboursements.	7 Indemnités forfaitaires.	8 Remboursements.
M PUPPO ANTHONY ASS.GERANT 3613 ROUTE DE FREJUS 83440 FAYENCE	300	2016	10 400				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	17 784
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

CQUADRES TUS Informatiche

Désignation de l'entreprise SARL SJ-3P Néant *

Adresse de l'entreprise QU. ST SIMON ET FAOUX LAOUS 83440 TOURRETTES

Numéro SIRET * 53986842200012

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014	150	016	150			
	Immobilisations corporelles *	028	278 186	030	32 345	245 841	60 931	
	Immobilisations financières * (1)	040	30	042		30	30	
	Total I (5)	044	278 366	048	32 495	245 871	60 961	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	8 890	062		8 890	11 112	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	500	066		500	1 872	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 586	070	128	13 458	6 789
		Autres * (3)	072	2 383	074		2 383	11 977
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	25 829	086		25 829	19 624	
	Charges constatées d'avance *	092	1 524	094		1 524	1 199	
		Total II	096	52 712	098	128	52 584	52 575
		Total général (I+II)	110	331 078	112	32 623	298 455	113 535
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	30 000	30 000		
	Ecarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	3 000	3 000		
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132				
	Report à nouveau			134	11 429	(14 119)		
	Résultat de l'exercice			136	6 524	25 549		
	Provisions réglementées			140				
		Total I			142	50 953	44 429	
		Total II			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	19 110	32 137		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	3 000	10 780		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	124 592	1 891		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	172	89 476	100 800	24 298	
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176	247 502	69 106		
	Total général (I + II + III)			180	298 455	113 535		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	9 281		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	248 825		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	45 000		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARL SJ-3P</u>		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le								
A - RÉSULTAT COMPTABLE					13	1	1	2	2	0	1	6	Néant		
					13	1	1	2	2	0	1	5			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209	105 080	210	316 974	242 724									
	Production vendue biens et services *	215		214											
		217	1 643	218	6 232	15 417									
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222											
	Production immobilisée *			224											
	Subventions d'exploitation reçues			226											
	Autres produits			230	1 009	684									
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	324 215	258 825									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	143 889	114 512									
	Variation de stock (marchandises) *			236	2 223	3 511									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	617	554									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240											
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 5 167 - immobilier)			242	111 791	87 792									
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 972)	243	972	244	3 089	1 913									
	Rémunérations du personnel *			250	28 524	10 923									
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 703	3 465									
	Dotations aux amortissements *			254	19 442	13 443									
	Dotations aux provisions			256											
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	259		262	53	70									
	Total des charges d'exploitation (II)			264	317 330	236 183									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 885	22 642										
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280												
	Produits exceptionnels (IV)		290	45 000	30 000										
	Charges financières (V)		294	735	1 058										
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348	347		300	44 626	26 567									
	Impôts sur les bénéfices *		306		(533)										
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	6 524	25 549										
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 524	314										
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318												
	Provisions non déductibles *		322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324												
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	247		330	423										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999												
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997												
	Entreprise nouvelle (44 sexes) 986		987												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		989												
	Divers ZFA (44 quinquies) 345		344												
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		346												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	5 880	354											
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356												
	Déficits antérieurs reportables : * 1.7...864 dont imputés sur le résultat :		360	5 880											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	0	372											

Formulaire obligatoire (Article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SJ-3P

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410	150	412		414		416	150			150		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 200	442		444		446	18 200			18 200		
	Installations générales, agencements divers	450	9 858	452	5 964	454		456	15 822			15 822		
	Matériel de transport	460	54 805	462	242 280	464	55 330	466	241 755			241 755		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 827	472	581	474		476	2 409			2 409		
Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30			30		
TOTAL		490	84 871	492	248 825	494	55 330	496	278 366			278 366		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	150	502		504		506			150			
	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 345	532	3 640	534		536	12 985			12 985		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 211	542	1 155	544		546	5 366			5 366		
	Matériel de transport	550	9 100	552	14 072	554	10 857	556	12 315			12 315		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 104	562	575	564		566	1 679			1 679		
TOTAL		570	23 910	572	19 442	574	10 857	576	32 495			32 495		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		SKODA FABIA S2000	CLIO VALEUR DE RAC											
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme				
									⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	45 000	10 851	34 149	35 000	851									
2	10 330	6	10 324	10 000	(324)									
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	55 330 580	10 857 582	44 473 584	45 000 586	527 581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									591					
TOTAL									596	527 585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SJ-3P

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650	128	652		654		656	128
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL				680	128	682		684		686	128

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	17	864
Déficits imputés	983	5	880
Déficits reportables	984	11	985
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870	11	985

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		3 730
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		43 297
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		23 938
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SJ-3P Néant *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	316 974
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	6 232
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	26
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	323 232

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	143 889
Variation de stock (marchandises)	122	2 223
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	617
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	94 194
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	53
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	240 975

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	82 257
---	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	82 257
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	323 206
Période de référence du <u>024</u> 01/01/2016 au <u>160</u> 31/12/2016	160	31/12/2016
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 5 3 9 8 6 8 4 2 2 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SJ-3P

ADRESSE (voie) QU. ST SIMON ET FAUX LAOUS

CODE POSTAL 83440

VILLE

TOURRETTES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PUPPO Prénom(s) ANTHONYNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 040487 N° Département 06 Commune CAGNES SUR MER Pays FRANCE

Adresse : N° 3613 Voie ROUTE DE FREJUS

Code postal 83440 Commune FAYENCE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SARL
83440

A
E

Designation de l'entreprise : SAS ETB ENTREPRISE TRAVAUX BATIMENT		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services*	FG	2 038 247	FH		FI	2 038 247	1 639 401
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 038 247	FK		FL	2 038 247	1 639 401	
	Production stockée*					FM	10 000	(10 000)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	5 706			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 053 964	1 629 415	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	170 207	19 964		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(170 207)	(19 964)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	504 349	310 956		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 776)	4 386		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	224 970	173 653		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 789	7 781		
	Salaires et traitements*					FY	500 984	417 706		
	Charges sociales (10)					FZ	129 598	102 381		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	67 133	71 568	
			} - dotations aux provisions				GB			
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
Autres charges (12)					GE	10	6			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 434 058	1 088 437		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	619 906	540 978		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 334	1 247		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	1 334	1 247		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 137	252		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	2 137	252		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(803)	996		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	619 103	541 974		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ETB ENTREPRISE TRAVAUX BATIMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 974	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		9 616
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	17 974	9 616
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	2 711	422
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	14 743	8 700
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	17 454	9 122
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		520	494
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices * (X)		193 056	165 077
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2 073 273	1 640 279
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 646 705	1 262 888
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		426 567	377 391
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont { produits de locations immobilières			
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *			
{ - Crédit bail immobilier			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			377
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			
(9) Dont transferts de charges			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
pénalités		2 711	
vnc actifs cédés		14 743	
rembt assurance			17 974
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.